

EDITORIAL

Loi sur le crédit à la consommation

L'UDAF interpelle les Députés

Le Président de l'UDAF, M. Bernard GAULARD, a fait parvenir récemment un courrier aux députés du Doubs. Nous en reprenons quelques extraits;

« Dans le cadre du projet de loi sur la réforme du crédit à la consommation, l'Assemblée Nationale, le 9 avril, a posé le principe de la création du registre national des crédits aux particuliers. L'UDAF du Doubs, qui a toujours été favorable à la création de ce fichier, vous fait part de sa très large satisfaction de l'adoption de ce principe.

Le courrier que nous vous avons adressé le 24 août 2009 (1) faisait état de la demande de l'UDAF. En effet, la création de ce fichier va d'abord dans le sens d'une meilleure défense des familles (souvent parmi les plus pauvres mais pas toujours) en leur évitant un endettement à des taux prohibitifs qui ne pourra être remboursé qu'avec plus de privations sur des besoins essentiels.

La création de ce fichier reste pour l'UDAF du Doubs l'un des moyens efficaces de responsabilisation des acteurs du crédit (prêteurs et emprunteurs). Un crédit responsable, c'est aussi un crédit qui ne vient pas s'ajouter à des dettes déjà à peine supportables. Pour les parents ayant charge d'enfants, plus l'équilibre du budget familial va être rendu fragile par des crédits insupportables, plus les enfants vont être mis en danger.

La loi doit être adoptée par l'Assemblée Nationale le 27 avril avant d'être déposée au Sénat. L'UDAF du Doubs sera particulièrement attentive aux débats sur cette question ».

(1) Rappelons que le Conseil d'Administration de l'UDAF du DOUBS, lors de sa séance du 6 janvier 2009, a voté un texte intitulé « le surendettement des familles, un constat alarmant des réformes à mettre en œuvre (Lettre 119, février 2009). Ce texte avait été également envoyé aux Députés et proposait la création d'un fichier positif du crédit mais également d'autres réformes plus ambitieuses.

Mieux connaître DEVECEY

Devecey est une commune située sur la route (RN57) de Besançon à Vesoul, proche de l'Ognon et de la forêt de Chailluz. Jouissant d'une situation privilégiée, Devecey, siège de la Communauté de Communes de la Dame Blanche, a connu une assez forte expansion notamment grâce au développement de commerces et de quelques entreprises importantes. Le tissu associatif est riche puisque 28 associations ou clubs participent à l'animation du village et rassemblent des adhérents venus souvent des communes environnantes. Quelques chiffres significatifs :

- Situation : 13 Kilomètres au nord de Besançon.
- Superficie : 378 KM2
- Altitude : 236 m
- Population : 1447 habitants.

Pour en savoir plus : www.devecey.fr

ASSEMBLEE GENERALE UDAF

LE 28 MAI 2008 A DEVECEY

(Salle municipale La Develçoise)

Ordre du jour

- 17 H 15 : Accueil des participants
- 17 H 45 : Présentation des rapports d'activité et financier, élection au Conseil d'Administration, rapport moral et d'orientation
- 18 H 45 : Partie thématique sur le thème des modes de garde des enfants avec la participation de Mme VINIT (Conseil Général), M. CHAPPUY (CAF de Besançon) et des responsables des associations familiales (Aide à domicile en milieu rural et Familles rurales)
- 20 H 15 : apéritif et buffet

PARTICIPEZ NOMBREUX

Pour une bonne organisation, prévenez le secrétariat de votre participation. Vous pouvez renvoyer le coupon réponse, téléphoner au 03 81 89 80 24, nous faire parvenir un fax au 03 81 50 43 20 ou un email : bpellaton@udaf25.fr

L'Assemblée Générale est électorale

Huit sièges sont à pourvoir. Le Conseil d'Administration, après avis de la commission de contrôle, a validé les 10 candidatures suivantes :

- M. Denis BOURDIN (Association familiale de Morteau)
- Mme Marie Christine BUISSON (Association familiale de Besançon)
- M. Gérard CARRE (Union des familles d'Audincourt)
- Mme Chantal CHENET (ADAPEI Besançon)
- M. Jean Marie DELACHAUX (Association familiale laïque de Chatillon Talenay)
- M. Bernard GAULARD (Association familiale rurale de Valdahon et Association de la Médaille de la Famille)
- M. Denis GUENAUD (Association d'aide à domicile en milieu rural de Quingey)
- Mme Michèle KENDE (Association des familles de Montbéliard)
- Mme Jeannette LOUVET BOUALEM (Association des paralysés de France, section du Doubs)
- M. Serge PURICELLI (Confédération syndicale des familles du Doubs).

Remercions également les administrateurs dont le mandat s'achève avec cette Assemblée Générale et qui n'ont pas souhaité se représenter : **Mme Christiane POURTIER** (Association familiale de Montbéliard) et **Mme Noëlle BESANCON** (ADMR Amancey et Association familiale de Besançon). A elles deux, c'est plus de soixante ans passés au service des familles.

UDAF

Système de management de la qualité

Le coordinateur qualité à l'UDAF du Doubs est **M. Rudolph BOULON**. Nous publions quelques extraits d'un texte qu'il a rédigé récemment et qui fait le point sur la démarche.

« L'ISO 9001, version 2008, référentiel relatif au système de management de la qualité, encourage l'approche processus (1). Dans un souci d'efficacité de leur fonctionnement, nous travaillons depuis plus d'un an maintenant, sur les outils de pilotage de ces processus. Rappelons que le management de la qualité reste un moyen de gestion et non une finalité.

L'année 2009, d'un point de vue qualité, aura été marquée par la mise en place et la formation de l'Intranet (outil permettant l'accès aux documents et aux données du système de management de la qualité) et par le déploiement d'un tableau de bord permettant la surveillance, la mesure et l'analyse des activités des processus.

Les axes de l'année 2010 consisteront à s'approprier davantage les outils de pilotage des processus, à intégrer autant que possible les lois 2002 et 2007 (2) dans le système de management de la qualité, dans un souci d'amélioration continue et de satisfaction de nos clients, partenaires et usagers.

L'audit de renouvellement de notre certification ISO 9001, version 2008, par AFNOR CERTIFICATION (3), planifié courant juin, devrait nous conforter dans le déploiement de notre système de management qualité ».

(1) Un processus est un système organisé d'activités qui utilise des ressources pour aller vers une amélioration des services rendus.

(2) Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

(3) AFNOR CERTIFICATION : organisme certificateur

Le CROSM (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-sociale) a donné un avis très favorable au renouvellement d'agrément du service Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM). C'est pour l'UDAF une reconnaissance du travail accompli dans ses services. Le Conseil d'Administration de l'UDAF, lors de sa dernière séance, a tenu à remercier l'ensemble du personnel qui a fourni un travail important pour satisfaire aux exigences de la préparation des dossiers. L'agrément du service DPF (Délégués aux Prestations Familiales) interviendra plus tard. Le CROSM a reporté la réunion prévue le 27 avril.

En avril, mai les Assemblées Générales des Associations familiales adhérentes à l'UDAF se succèdent.

Nous rappelons au Présidents qu'ils doivent faire parvenir au secrétariat de l'UDAF le rapport d'activité et financier de leur association. C'est important pour actualiser les dossiers mais aussi dans la perspective du versement du Fonds spécial.

AGENDA

Mardi 11 mai : Commission Politique familiale à Baume les Dames (18 H 30)

Lundi 31 mai : Assemblée Générale URAF

Mardi 15 juin : Conseil d'Administration

Samedi 19 et dimanche 20 juin : Assemblée Générale de l'UNAF à Lyon

Mardi 6 juillet : Bureau

EXPOSITION

Marc DUREDON expose ses peintures à la Maison de la famille du 7 au 31 mai 2010.

OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE

Conférence de presse de l'observatoire sur la santé

Elle a été organisée à la Maison de la Famille le mercredi 28 avril. Melle Sandrine EME, Chargée de mission régionale a présenté un power point aux journalistes présents dont les idées essentielles peuvent se résumer ainsi :

- La prévention des risques de santé et la gestion de la maladie dépendent de la culture familiale.
- La moitié des ménages a déjà rencontré des difficultés pour accéder à des consultations de médecins spécialistes.
- 3 ménages sur 10 ont déjà renoncé à des soins faute d'obtenir un rendez vous dans un délai raisonnable.
- 8 ménages sur 10 pensent devoir un jour renoncer à des soins pour des raisons financières ou de démographie médicale.

La synthèse complète est consultable sur le site Internet de l'UDAF : www.udaf25.fr

L'enquête 2010 portera sur le thème suivant : transports, déplacements, mobilité des familles et économies d'énergies. Le questionnaire est en cours de réalisation. 5 000 questionnaires seront envoyés aux familles du Doubs au cours de l'été.

ASSOCIATIONS

Monsieur GAULARD, Président de l'UDAF, a participé à plusieurs assemblées générales d'associations adhérentes : les associations Familles Rurales de Devecey et Saône et l'AFL Emplois Familiaux.

Madame Marie Christine BUISSON, Vice-présidente de l'UDAF, a représenté l'UDAF à l'Assemblée Générale de l'Association des familles de Besançon.

UNAF

L'UNAF a organisé la journée des Présidents d'UDAF et d'URAF à Vesoul le 24 avril 2010. M. GAULARD représentait l'UDAF du Doubs.

Site internet : www.udaf25.fr

Vous pouvez consulter le site Internet de l'UDAF du Doubs. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques. Avec nous, vous le ferez progresser.

CONFERENCES

L'Antenne Petite Enfance organise deux conférences :

Le 18 mai à la Maison de quartier de Velotte (37 chemin des journaux à Besançon) sur le thème du « déni de grossesse » avec la participation de Joëlle DESJARDIN-SIMON, Psychanalyste.

Le 15 juin 2010 à la Maison de la famille, Thierry HIN, Directeur de l'Association Les Médianauts traitera du thème important pour les familles « L'enfant face aux écrans... ».

RAPPEL

La Lettre de l'UDAF est envoyée (sous format papier et par email) à tous les responsables d'associations, représentants, militants familiaux. Nous pouvons élargir la diffusion. Les Présidents d'associations qui le souhaitent peuvent nous communiquer l'adresse électronique des membres de leur Conseil d'Administration. Précisons que la Lettre de l'UDAF est également consultable sur notre site internet.

Renseignements, s'adresser à : Bernard Pellaton ou Joseph Doillon, 12 rue de la Famille 25000 - Besançon tél 03.81.80.21.74.email : bpellaton@udaf25.fr Bernard GAULARD, rue de l'aviation, 25800 - Valdahon tél 06.19.94.89.77.